

Paul Fraisse, Les structures rythmiques. Préface de A. Michotte

de Montpellier Gérard

Revue Philosophique de Louvain, Année 1958, Volume 56, Numéro 50

p. 332 - 333

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

plutôt à reconnaître à la fois l'inaccessible transcendance et la présence immédiate de Dieu, Source créatrice de toute réciprocité.

A. HAYEN, S. J.

Paul FRAISSE, *Les structures rythmiques*. Préface de A. MICHOTTE (*Studia Psychologica*). Un vol. 24 × 16 de 125 pp. Louvain, Publications universitaires ; Paris-Bruxelles, Ed. Erasme ; Anvers-Amsterdam, Standaard Boekhandel, 1956 ; 125 Fr. B.

Sous ce titre, le professeur Fraisse nous livre une étude expérimentale — fruit de travaux échelonnés sur une vingtaine d'années et dont les premiers furent entrepris au laboratoire de psychologie expérimentale de Louvain, sous la direction du professeur Michotte — qui renouvelle et rajeunit complètement un très vieux problème, auquel s'étaient attaqués avant lui — mais avec des moyens beaucoup moins rigoureux — de nombreux auteurs : celui du rythme.

En introduisant le problème, l'auteur remarque que la notion de rythme implique deux aspects distincts, quoique essentiels l'un et l'autre et non d'ailleurs sans rapport l'un avec l'autre : l'aspect de structuration, c'est-à-dire d'organisation interne d'une série successive d'éléments ou événements, d'une part, l'aspect de périodicité, c'est-à-dire de récurrence temporelle de cette série d'éléments structurés, d'autre part.

Ainsi que l'indique le titre de l'ouvrage, c'est sans doute l'aspect structural du rythme qui a été spécialement visé dans les recherches de l'auteur ; mais cet aspect ne pouvait être entièrement dissocié du second, car il est essentiel à cette structure qu'elle se répète dans le temps, au point que l'intervalle séparant deux exécutions successives prend spontanément une valeur déterminée et apparaît comme un facteur de stabilité du groupe en assurant sa cohésion et son individualisation.

La structure elle-même, c'est-à-dire le groupe d'événements constituant l'unité rythmique, est conditionnée par des différenciations temporelles de stimuli et d'intervalles, d'une part, des différenciations qualitatives (hauteur) et quantitatives (intensité), d'autre part.

Ce sont principalement les différenciations temporelles relatives aux stimuli, c'est-à-dire la structure temporelle des événements constituant l'unité rythmique, qui ont fait l'objet des recherches de M. Fraisse et au sujet desquelles il nous apporte des données et des vues nouvelles.

D'une manière générale, les structures spontanées ou imposées

(méthode de production ou de reproduction) se construisent, du point de vue temporel, sous la forme d'une organisation d'événements successifs, dans laquelle se manifeste une opposition de temps « courts » et temps « longs », en rapport moyen de l'ordre de 2 à 3.

Cette organisation serait la conséquence de l'action conjuguée de deux facteurs antagonistes : distinction et assimilation, lesquels ne seraient d'ailleurs pas propres au domaine de la motricité, mais seraient l'expression de processus perceptifs généraux, les temps « courts » et les temps « longs » correspondant à des perceptions différentes, les unes de collections, les autres de durées (on aurait perception de collection chaque fois que le processus perceptif engendré par un premier stimulus ne serait pas terminé au moment où se produit le second ; par contre, on aurait perception d'une durée, dans le cas où le premier processus serait terminé au moment où se produit le second).

Elargissant le champ d'application de ces notions fondamentales, l'auteur remarque, dans un chapitre final, que la même organisation structurale se retrouve dans les unités rythmiques en musique et en prosodie.

Les psychologues qui s'intéressent au problème du rythme sauront gré au professeur Fraisse d'avoir, à la fois, renouvelé et éclairci les aspects essentiels d'un problème qui a donné lieu, pendant longtemps, à une extrême confusion.

G. DE MONTPELLIER.

E. CALLOT, *L'histoire et la géographie au point de vue sociologique*. Un vol. 22 × 14 de x-288 pp. Paris, Berger-Levrault, 1957.

M. Callot met en place quelques notions, distinguant les démarches diverses de l'esprit, appuyé sur les faits sociaux qu'histoire et géographie situent selon les coordonnées temps-espace (sociographie), puis s'élevant aux sociétés particulières, puis par abstraction successive, aux espèces, aux genres et, enfin, au principe fondamental de la « socialité ». Là, l'esprit, qui a jusqu'alors fait de la science, se heurte à un des irréductibles, ceux-ci étant au nombre de quatre : matière, vie, esprit, socialité. Et, au delà, commence l'unification philosophique ou ontologie dernière : domaine d'une philosophie, qu'on peut dire scientifique, parce qu'obtenue par induction.

L'auteur dessine encore les frontières des sciences sociographi-